

Date d'émission : 2024-05-02 Remplacement de la fiche technique du :

"\*\*" Modifications par rapport à la version précédente

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit / Nom du produit : EccoClean PureLiquids Kalkentferner

Numéro de la recette : 14447

UFI - code : FC09-A1FD-900C-CS6S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations : Aucune.

Usage professionnel : détartrant

Caractérisation chimique : Solution aqueuse d'acide sulfamique

1.3 Renseignements concernant le responsable de la mise sur le marché qui fournit la fiche de données de sécurité : Adresse du responsable de la mise sur le marché :

Importateur PUAG AG Oberebenestr. 51

CHE-5620 Bremgarten AG, Aargau

Fabricant InnoCent International GmbH Reutackerstrasse, 22 - 24, 79591 Eimeldingen, Allemagne T +49 (0)

7621 422 338 0 - F +49 (0) 7621 422 338 88

info@innocent-international.de - www.innocent-international.de

1.4 Numéro d'urgence

Allemagne : +49 (0) 761 19240

Suisse : Tox Info Suisse (tél. : 145) : de l'étranger : +41 44 251 51 51, renseignements : +41 44 251 66 66

## SECTION 2 : Dangers potentiels

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Indication(s) de danger	Classe et catégorie de danger
H315 - Provoque une irritation cutanée...	Irritation de la peau. 2

2.2 Éléments d'étiquetage :



Attention

UFI FC09-A1FD-900C-CS6S

H315 - Provoque une irritation cutanée...

P280 - Porter des gants et des vêtements de protection.

P302+ P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P332+ P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P362 - Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

2.3 Informations supplémentaires sur l'étiquette pour l'utilisateur final privé :

Ne doit pas être laissé à la portée des enfants.

Autres dangers :

Homme :

Peut provoquer une irritation temporaire des yeux.

Pour l'environnement :

Faiblement polluant pour l'eau.

Nom du produit : EccoClean PureLiquids calcaire dissolvant

### SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Composants dangereux / Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle :

CAS - No,	Index - no,	CE - No,	Désignation / Numéro d'enregistrement REACH	m% - Plage	Pictogramme	H - Phrases
5329-14-6	016-026-00-0	226-218-8	Acide sulfamique / 01-2119488633-28	6< C< 8 %	GHS07	H319, H315, H412

H319= Eye Irrit. 2, H315= Skin Irrit. 2, H412= Aqua. Chronic 3

### SECTION 4 : Mesures de premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours Remarques générales :

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### Après inhalation :

Prendre l'air.

Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### Après contact avec la peau :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin.

##### Après contact avec les yeux :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Si possible, retirer les lentilles de contact existantes. Continuer à rincer.

Contacter immédiatement un médecin ou un centre de traitement des cas d'empoisonnement.

##### Après ingestion :

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau. En cas de troubles, faire appel à un traitement médical.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus ou différés :

Aucune.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitements symptomatiques.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction :

**Moyens d'extinction appropriés :** Utiliser un agent d'extinction sec, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée ou de la mousse "à l'alcool".

**Moyens d'extinction inappropriés :** Aucun.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

En cas d'incendie, peuvent être libérés : Oxydes de carbone, oxydes de soufre et oxydes d'azote.

**Remarques supplémentaires :** Le produit lui-même ne brûle pas. Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

#### 5.3 Indications pour la lutte contre l'incendie :

Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant. Combinaison de protection chimique étanche.

### SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

##### 6.1.1 Personnel non formé aux urgences :

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Veiller à une aération suffisante, en particulier dans les espaces fermés. Prévoir des plans d'urgence en cas de nécessité d'évacuer la zone dangereuse ou de faire appel à un expert.

**Nom du produit : EccoClean PureLiquids calcaire dissolvant**

- 6.1.2 Forces d'intervention : Utiliser un équipement de protection individuelle. Former le personnel non formé pour qu'il respecte les précautions mentionnées au point 6.1.1.
- 6.2 **Mesures de protection de l'environnement :** pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Éviter la contamination des eaux souterraines par le produit. En cas d'accident : les autorités locales compétentes. Absorber avec un absorbant inerte et dans des récipients appropriés pour l'élimination / le traitement.
- 6.3 **Méthodes et matériel de rétention et de nettoyage :**
- 6.3.1 *Indications pour la rétention :* Absorber avec un matériau absorbant les liquides (liant universel, par exemple avec du pyracidosorb avec indicateur pour reconnaître le point de neutralisation).
- 6.3.2 *Indications pour le nettoyage :* Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.
- 6.3.3 **Méthodes et matériel de rétention et de nettoyage inadaptés :** Aucun connu.
- 6.4 **Référence à d'autres sections :**  
Voir section 8 ou 13

**SECTION 7 : Manipulation et stockage**

- 7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
- 7.1.1 **Instructions pour une manipulation sûre :** Utiliser un équipement de protection individuelle.
- 7.1.2 **Indications sur les mesures générales d'hygiène sur le lieu de travail :** Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail. Ne pas fumer pendant le travail. Retirer immédiatement les vêtements souillés et imprégnés.
- 7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :** Tenir à l'écart des agents oxydants et des substances fortement alcalines.
- Indications relatives à la protection contre les incendies et les explosions :** Aucune mesure particulière de protection contre l'incendie n'est requise.
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker à température ambiante.  
WHG § 19g **Classe de stockage :** TRGS501, 12  
(concept VCI)
- 7.3 **Utilisations finales spécifiques**  
Détartrant pour appareils.

**Section 8 : Contrôle de l'exposition / Equipements de protection individuelle**

- 8.1 **Paramètres à surveiller :** Aucune  
Valeurs limites d'exposition professionnelle (AGW) TRGS 900 / RL 2000/39/CE / Valeurs limites biologiques (BGW) TRGS 903

Valeurs DNEL : acide sulfamique	
Exposition à long terme - effets systémiques :	Par inhalation : 70,5 mg/m <sup>3</sup>
Exposition à long terme - effets locaux :	Inhalation : Aucune donnée

**Source : Fiche de données de sécurité du fournisseur :**

Valeurs PNEC : Acide sulfamique : Eau douce : 1,8 mg/l  
Eau de mer : 0,18 mg/l  
Sédiments d'eau douce : 8,36 mg/kg  
Sédiments d'eau de mer : 0,84 mg/kg  
Sol : 5 mg/kg  
Station d'épuration : 20 mg/l

**Nom du produit : EccoClean PureLiquids calcaire dissolvant**

8.2	<b>Contrôle de l'exposition :</b> Aucune.
8.2.1	<b>Dispositifs de contrôle technique appropriés :</b> Veiller à une aération suffisante, en particulier dans les espaces fermés.
8.2.2	<b>Équipement de protection individuelle :</b> <b>Protection respiratoire :</b> Aucune protection respiratoire personnelle n'est nécessaire. <b>Protection des mains :</b> <i>Exposition de longue durée</i> : Gants de protection en caoutchouc butyle conformes à la norme EN 374. Temps de pénétration : > 480 minutes / épaisseur de couche : 0,7 mm / niveau 6. Pour plus d'informations, veuillez contacter le fabricant des gants. <i>Exposition de courte durée</i> : Gants de protection en caoutchouc butyle conformes à la norme EN 374. Temps de pénétration : > 30 minutes / épaisseur de couche : 0,4 mm / niveau 2. Pour plus d'informations contacter le fabricant des gants. <b>Protection des yeux :</b> Lunettes de protection étanches conformes à la norme EN 166. <b>La protection du corps :</b> Vêtements de travail protecteurs. <b>Autre :</b> Le type d'équipement de protection doit choisi en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse sur le lieu de travail. <b>Dangers thermiques :</b> non applicable <b>Contrôle de l'exposition de l'environnement :</b> Non applicable
8.3.3	

**SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

9.1	<b>Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :</b> <b>Aspect :</b> liquide
	<b>de couleur :</b> incolore
	<b>l'odeur :</b> faible
	<b>Seuil de détection des odeurs :</b> non applicable
	<b>Données relatives à la sécurité</b>
	pH - valeur, non dilué : < 1
	Valeur du pH, 1% dans l'eau : Pas de données disponibles
	Point d'ébullition / plage d'ébullition (°C) : Pas de données disponibles, Point de fusion / Intervalle de fusion (°C) : Pas de données disponibles
	Point d'éclair (°C) : non applicable, en creuset fermé
	Inflammabilité (CE A10 / A13) : non applicable
	Température d'inflammation (°C) : non applicable
	Auto-inflammabilité (CE A16) : non applicable
	Propriétés combattant l'incendie : non applicable
	risque d'explosion : non applicable
	Limites d'explosivité (Vol. %) inférieure : non applicable, supérieure : non applicable
	Pression de vapeur : Pas de données disponibles
	Densité (g / ml) : 1,03
	Solubilité (dans l'eau) : parfaitement miscible
	Coefficient de partage, n - octanol / eau : Pas de données disponibles
	Viscosité cinématique : Pas de données disponibles
	Viscosité : Aucune donnée disponible
	Essai de séparation des solvants : non applicable
	Teneur en solvant (g/100 g) : non applicable
	Teneur en COV (g/kg) : non applicable
	Solubilité dans les graisses : non applicable
	Propriétés des particules : non applicable
	Décomposition thermique (°C) : Pas de données disponibles
	Densité de vapeur (air= 1) : Pas de données disponibles
	Indice d'évaporation : Pas de données disponibles
9.2	<b>Autres informations :</b>
9.2.1	<b>Informations sur les classes de danger physique :</b> Pas d'autres informations selon les points a à q du règlement (UE) 2020/878.

Nom du produit : EccoClean PureLiquids calcaire dissolvant

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1 **Réactivité :**  
10.1.1 **Dangers :**  
Aucun risque lié au produit sous sa forme de livraison.  
10.2 **Stabilité chimique :**  
Stable.  
10.3 **Possibilité de réactions dangereuses :**  
Tenir à l'écart des agents oxydants et des substances fortement alcalines.  
10.4 **Conditions à éviter**  
Aucune.  
10.5 **Matières incompatibles :**  
Aucune.  
10.6 **Produits de décomposition dangereux :**  
En cas de réaction avec des métaux communs - hydrogène.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger au sens du règlement (CE) no 1272/2008

#### 11.1.1 Toxicité aiguë du mélange :

- Inhalation, CL<sub>50</sub> rat, (ppm / 1h) : Pas de données  
disponibles Ingestion, LD<sub>50</sub> lapin, (mg / kg) : Pas de données disponibles  
DL50/cutané/rat= Pas de données  
disponibles  
Corrosion/irritation de la peau : Provoque une irritation de la peau. Irritation de la peau. 2  
(OCDE 431) Lésions/irritations oculaires graves : Aucun. (OCDE 437)  
Sensibilisation des voies respiratoires/de la  
peau : Pas  
de mutagénicité sur les cellules germinales : Aucun  
e  
Carcinogénicité : Aucun  
Toxicité pour la reproduction :  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles Aucune  
donnée disponible (exposition unique) :  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles Aucune  
donnée disponible (exposition répétée) :  
Risque d'aspiration : Aucun.

#### 11.1.2 Toxicité aiguë

- Toxicité aiguë Acide sulfamique :**  
Inhalation, CL<sub>50</sub> rat, (ppm / 1h) : Aucune donnée  
disponible Ingestion, LD<sub>50</sub> rat, (mg / kg) : 3160  
LD50/cutané/lapin= Pas de données  
disponibles  
Corrosion/irritation de la peau : Provoque une irritation de la peau.  
Lésions/irritations oculaires graves : Provoque une grave irritation des yeux.  
Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau : Aucune  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune  
Carcinogénicité : Aucun  
Toxicité pour la reproduction :  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles Aucune  
donnée disponible (exposition unique) :  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles Aucune  
donnée disponible (exposition répétée) :  
Risque d'aspiration : Aucun.

#### 11.1.3 Données d'essai : Données non disponibles

#### 11.1.4 Critères de classification dans une classe de danger spécifique :

Conformément au règlement (CE) no 1272/2008, y compris les règlements modificatifs.

#### 11.1.5 Informations sur les voies d'exposition probables : voir 11.1.1 et 11.1.2

#### 11.1.6 Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques :

Peut provoquer une irritation temporaire des yeux.

Le produit sous forme de livraison ne présente aucun danger s'il est utilisé conformément à sa destination et en respectant les mesures de protection individuelles mentionnées au point 8.2.2.

**Nom du produit : EccoClean PureLiquids calcaire dissolvant**

- 11.1.7 **Effets différés et immédiats et effets chroniques après une exposition de courte ou de longue durée :**  
Aucun connu.
- 11.1.8 **les interactions médicamenteuses :** Aucune connue.
- 11.1.9 **Absence de données spécifiques :** Pas de données spécifiques disponibles.
- 11.1.10 **Mélanges :** le mélange dans son ensemble n'a pas été testé pour ses effets sur la santé. Les dangers potentiels des composants sont indiqués au point 11.1.2. (Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008, y compris les règlements modificatifs.)
- 11.1.11 **Informations relatives aux mélanges par rapport aux informations relatives aux substances :**
- 11.1.11.1 **Interactions des ingrédients du mélange dans l'organisme :** Aucune information disponible.
- 11.1.11.2 **Effets des ingrédients :** Pas d'autres informations disponibles.
- 11.2.1 **Propriétés perturbant le système endocrinien :** Aucune.
- 11.2.2 **Autres informations :** Aucun

**SECTION 12 : Informations environnementales**

- 12.1 **Effets écotoxiques, toxicité aquatique :**  
Faiblement polluant pour l'eau.  
**Acide sulfamique :**  
EC50 (48 h) 71,6 mg/L (daphnia magna) (OECD 202)  
EC50 (72 h) 48 mg/L (desmodesmus subspicatus) (OECD 201) LC50 (96 h) 70,3 mg/L (Pimephales promelas)
- 12.2 **Persistance et dégradabilité :**  
Les solutions à faible pH doivent être neutralisées avant d'être vidangées. Les méthodes d'évaluation de la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.  
L'agent de surface contenu dans ce mélange remplit les conditions de biodégradabilité dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les documents qui le confirment sont tenus à la disposition des autorités compétentes des États membres et ne sont mis à leur qu'à leur demande ou à celle d'un fabricant de détergents.
- 12.3 **Potentiel de bioaccumulation :**  
Aucune donnée disponible.
- 12.4 **Mobilité dans le sol des composants :**  
Aucune donnée disponible.
- 12.5 **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**  
Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) : aucune.  
Substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) : aucune.
- 12.6 **Propriétés perturbant le système endocrinien :** Aucune.
- 12.7 **Autres effets néfastes :** Aucun

**SECTION 13 : Instructions pour l'élimination des déchets**

- 13.1 **Procédés de traitement des déchets :**  
**Recommandation :** Remettre le contenu / le récipient à une entreprise d'élimination agréée. La réutilisation (recyclage) est, si possible, préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
Clé de déchets - n° : 06 01 06 - autres acides ou 06 01 99, déchets non spécifiés ailleurs (décision 2014/955/UE)  
Respecter en outre les prescriptions administratives locales.

**SECTION 14 : Informations relatives au transport**

- Transport terrestre, transport maritime, transport aérien :**  
Marchandise non dangereuse au sens de l'ADR/RID, ADNR, code IMDG, IATA-DGR

**SECTION 15 : Législation**

- 15.1 **Réglementation/législation spécifique à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :** Code du travail,  
Règlement (CE) n° 1005/2009 : non.  
Règlement (CE) n° 850/2004 : non.  
Règlement (CE) n° 649/2012 : non.

**Nom du produit : EccoClean PureLiquids calcaire dissolvant**

Directive 96/82/CE (Seveso) : Non applicable  
Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents. Non applicable.

15.2    **Évaluation de la sécurité chimique :** Aucune donnée disponible.

**SECTION 16 : Autres informations****Texte des phrases H :**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Abréviations :**

UFI= Identificateur de formule unique

PNEC= predicted no effect concentration ; la PNEC est la concentration en dessous de laquelle il est hautement probable qu'il n'y ait pas d'effet négatif sur l'écosystème concerné.

Valeurs DNEL (Derived No-Effect Levels)= Niveaux d'exposition dérivés en dessous desquels une substance n'a pas d'effet sur la santé humaine.

Règlement (CE) n° 1005/2009 : substances qui appauvrisse la couche d'ozone

Règlement (CE) n° 850/2004 : polluants organiques persistants Règlement (CE) n°

649/2012 : exportations et importations de produits chimiques dangereux

**Sources des principales données ayant servi à l'élaboration de la fiche de données de sécurité :**

Informations du fabricant

**Classification :** conformément au règlement (CE) no 1272/2008, y compris les règlements modificatifs.

Les indications sont basées sur l'état des connaissances et de l'expérience à la date d'émission, elles n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Elles ne doivent pas être modifiées ni transférées à d'autres produits. La reproduction en l'état est autorisée.

inno008\_020524